

SEANCE DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le onze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle Polyvalente – 16 Avenue de la Libération, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le quatre septembre deux mille vingt.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents 13 : MM. MARTIAL Claude, PITON Alain, DE OLIVEIRA Katia, LEROUX Bruno GUEVARA Marie-Claire, MAÏSTRE Jean-Pierre, RIPPE Jean-Marie, GUIGNARD Didier, MAROC Agnès, LABORDE Florence, BILLAUDEL Virginie, RAUD Aurélien, GALLEGO Fabien.

Absentes excusées 2 : Mme BROSSARD Valérie et Mme RAIGNER Magali qui a donné pouvoir à M. MARTIAL Claude

Secrétaire de séance : Mme DE OLIVEIRA Katia a été élue à l'unanimité (art. L. 2121-15 du CGCT).

Un collectif d'habitants de la route de Clion est venu en début de séance pour déposer au conseil municipal un courrier, dont lecture a été faite.

I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

II. TRAVAUX

1) Bâtiments

- Logement n°2 Presbytère : Rénovation totale pour un coût de 40 278,37 € TTC. Une aide financière du département sera sollicitée (25%).
- Logement n°5 Rue du 8 mai : Réfection de la douche pour un montant de 2 048,20 € TTC.

2) Voirie

Le marquage au sol est réalisé, dont la nouvelle signalisation pour le carrefour des 5 chemins où des stops ont été instaurés sur les 2 voies principales.

Suite à une panne de matériel les autres travaux sont retardés mais devraient commencer sur les voies communales très prochainement. Une zone 30 sera créée au village de chez Saboureau et un sens interdit « sauf riverain » au village du Brandard en concertation avec la commune limitrophe de St Martial de Vitaterne.

3) Défense incendie

Un claustra en rotin (léger) sera posé autour de la citerne, chemin de la coudre.

La commission se réunira le 21 septembre pour étudier le schéma communal qui définit les secteurs où des citernes sont nécessaires (environ 30).

III. AFFAIRES SCOLAIRES

1) Cour d'école

Sa réfection a été réalisée à la satisfaction de tous. Coût : 34 614,11€ + l'achat de bancs à 453,46€ qui devraient être livrés fin septembre au plus tard.

2) Rentrée scolaire

Notre école compte 114 élèves.

La rentrée s'est faite dans des conditions qui prenaient en compte le protocole sanitaire de l'éducation nationale.

3) Mini self et achat mobilier

Le conseil choisit la couleur du mini self qui devrait être posé pendant les vacances de la Toussaint pour un coût de 24 640,01€ TTC.

A cette occasion toutes les tables et chaises seront remplacées pour un coût de 6 205,32€ TTC pour les élèves de maternels et CP et 4 830,00€ TTC pour les classes du CE1 au CM2.

Le mini self sera assorti à la couleur des murs, les tables et les chaises seront de couleur chêne avec les piétements acier.

Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental.

IV. PERSONNEL COMMUNAL

Suite à des mouvements de personnel, les services scolaires et administratifs sont réorganisés en modifiant le temps de travail des agents en place. Les postes déjà créés et pourvus sont donc actualisés comme suit :

- 1 ATSEM principale de 2^{ème} classe passe de 30 à 35h/semaine.
- 1 Adjoint d'Animation passe de 18 à 4h / semaine.
- 1 Adjoint d'Animation passe de 19 à 20h / semaine.
- 1 Adjoint Technique passe de 20 à 32h / semaine.
- 1 Adjoint Administratif passe de 18 à 29h / semaine.

V. CESSION DE CHEMINS

1) A Cornet

M. Le Maire présente le projet. Les conseillers souhaitent se rendre sur place et prendront leur décision au prochain conseil.

2) Impasse du bar

Accord du conseil pour terminer la régularisation de ce dossier suivant le plan présenté.

VI. DECISIONS COMPTABLES

1) Modification budgétaire

Opération 180 (parking Salle Polyvalente) + 1 600 €

Article 020 (dépenses imprévues) - 1 600 €

2) Amortissement sur 5 ans du montant payé par notre collectivité pour la réfection de la route au village de chez Pelaud, soit $11\,512,74 / 5 = 2\,302,54$ € chaque année.

3) Subvention

Il sera versé 86€ à la chambre des métiers pour aider à la scolarité de 2 apprentis habitant notre commune.

VII. MODIFICATION N°1 DU PLU

L'enquête publique aura lieu du 5 octobre au 6 novembre 2020.

M. BAILLIF, nommé commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif, assurera une permanence le lundi 5 octobre de 9h à 12h et le vendredi 6 novembre de 14h à 17h.

VIII. COMPTES RENDUS DES REUNIONS

1) Jurés d'assises

1 personne de St Germain de Lusignan a été tirée au sort. Une seconde sélection sera faite pour définir les personnes pouvant siéger au tribunal l'an prochain.

2) Syndicat de la voirie

3 Délégués ont été élus pour représenter notre secteur : M.BELOT, M.ROY et M.RIPPE.

Le rôle de ce syndicat est d'apporter une aide technique aux communes dans leurs projets de travaux ou d'aménagement de voirie ainsi que dans la rédaction de documents liés aux voies communales.

3) Symbas

M.RIPPE Jean-Marie est délégué de ce syndicat de gestion des rivières pour lequel M.MAINDRON a été réélu Président.

4) SDEER (Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural)

Les nouveaux délégués de notre secteur sont : M.CABRI, M.MAINDRON et MmeVALLIE.
Le syndicat participe financièrement aux extensions de réseaux et leur enfouissement, à l'installation des éclairages publics et des bornes de recharges des véhicules.
Il réalise les études de marchés dans le cadre du groupement de commandes pour l'énergie.

IX. QUESTIONS DIVERSES

- Création d'une nouvelle adresse nommée « Route de Mirambeau », pour les habitants ayant une sortie sur la RD 699, portion allant de la limite de Jonzac à celle de St Simon de Bordes.
- Divers courriers :
 - M. l'Abbé Ferdinand SAMBOU a été nommé curé de notre paroisse au 1^{er} septembre 2020.
 - Mme Geneviève BOUTINET, Présidente de l'association des donneurs de Sang, nous remercie pour la subvention versée (100 €) et le prêt de la salle à l'occasion des collectes.